

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7576**

Intitulé

MASTER : MASTER Mathématiques fondamentales et appliquées

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Bretagne Sud, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

114 Mathématiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de ce Master est de former des étudiants à l'apprentissage de la recherche en mathématiques pures ou appliquées. Cette formation consiste en une partie théorique (sous formes de cours magistraux) d'une part, d'une initiation à la recherche par un travail personnel sous la direction d'un directeur de recherche d'autre part.

Le débouché principal de ce Master (orientation recherche) est la préparation d'une thèse dans un laboratoire de mathématiques. Il prépare aux métiers de la recherche privée ou publique.

- Effectuer une recherche bibliographique ou une recherche d'informations sur différents supports.
- Communiquer en anglais.
- Etablir une progression didactique et pédagogique.
- Evaluer les apprentissages.
- S'adapter à différents publics.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Enseignement secondaire (agrégation) et supérieur, recherche et développement dans les secteurs public et privé.

Il prépare aux métiers de la recherche privée ou publique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le M2 Mathématiques Fondamentales et Appliquées s'adresse à des étudiants ayant préalablement acquis un Master 1 en mathématiques.

Organisation des enseignements :

Le cursus est organisé en 2 semestres d'enseignements et un stage de fin d'études. Enseignement théorique : 30 ECTS

S3

Analyse approfondie : 6 ECTS

Géométrie : 6 ECTS

UEB : 6 ECTS

S4 Deux cours de 28 h CM à choisir parmi 4 : 6+6 ECTS

Stage M2 : 30 ECTS

Au moment de l'inscription, l'étudiant en accord avec le responsable du Master recherche définit son parcours de formation, un de ces modules peut être remplacé par un module d'un autre master recherche de l'école Doctorale de l'Université de Bretagne Sud (ou de l'école Doctorale d'Angers ou de Nantes).

En première année : pour être admis, il faut obtenir une note finale avec compensation supérieure ou égale à 10/20.

En deuxième année, la moyenne (avec compensation et sans note éliminatoire) pour la partie théorique est requise pour présenter le stage. La soutenance de mémoire rédigé au terme du stage de recherche a lieu devant un jury composé du directeur de stage et d'un professeur HDR, le directeur du laboratoire d'accueil et le président du jury.

Validité des composantes acquises : illimité

La validation du stage vaut 30 ECTS.

La soutenance du mémoire rédigé au terme du stage de recherche a lieu devant un jury composé du directeur de stage et d'un professeur ou HDR (dernier nécessairement distinct du directeur du laboratoire d'accueil et du président du jury). Le directeur du laboratoire d'accueil et le président du jury.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		non
Par candidature individuelle	X		oui
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Cette formation est cohabilitée pour la seconde année avec les Universités d'Angers et de Bretagne Sud. La première année permet également de préparer l'agrégation de mathématiques.	

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (JO numéro 99 du 27 avril 2002)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

La majorité des étudiants qui poursuivaient le M2 étaient titulaires de l'agrégation. Un tiers des étudiants qui ont validé le M2 poursuivent en doctorat de mathématiques. La plupart des autres se dirigent vers l'enseignement.

Autres sources d'information :

<http://www.univ-ubs.fr>

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Bretagne - Morbihan (56) [VANNES]

Université de Bretagne Sud Campus de Tohannic - BP 573 - 56017 Vannes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Bretagne Sud Campus de Tohannic - BP 573 - 56017 Vannes

Historique de la certification :

Le Master 2 Recherche MFA a été créé en 2004.